GIEN, le 4 juillet 2019

LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

RECRUTE
1 PEINTRE

Poste
à pourvoir au 1er octobre 2019

Applique de façon manuelle ou mécanique, de la peinture ou des produits couvrants sur des matériaux, des objets ou des surfaces, sur la voie publique et dans les bâtiments. Il peut également poser des papiers peints et des plastiques en feuilles ou en rouleaux, et poser des vitres et des glaces.

Activités principales :

- Exécution de tous les travaux d'apprêt et recouvrement de toutes surfaces d'une ou plusieurs couches de peinture.
- Nettoiement, encollage et apprêtage des surfaces pour les revêtir de papiers peints ou de revêtements plastiques en feuilles ou en rouleaux.
- Exécution de tous travaux de peinture, y compris recherche de teintes.
- Calcul des débits de matériaux pour la réalisation des travaux.
- Préparation et recouvrement des panneaux de signalisation de lettres ou d'indications réglementaires. Peinture des voies et routes.
- Travaux de peinture à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments (façades)
- Petit travaux de maçonnerie, plâtrerie, menuiserie, Plaquiste
- Peinture de signalisation routière
- Pose de dalles de plafond
- Vitrerie
- Peinture au pistolet

Compétences requises pour le poste :

- Savoir réaliser la pose ou l'application de différentes peintures ou revêtements en fonction de leurs supports.
- Respecter les règles de sécurité et de prévention sur chantier ou en atelier.
- Identifier les caractéristiques des produits et leur incompatibilité entre les peintures, revêtements et adhésifs, et leur support.
- Connaître les différents produits d'entretien, les différents matériaux
- Établir, en fonction des supports existants, les différentes opérations à effectuer, depuis la préparation jusqu'au revêtement fini.
- Gérer l'approvisionnement de son chantier en matériaux, produits et fournitures
- Appliquer les règles et consignes de sécurité liées aux travaux en cours dans les bâtiments ou sur la voie publique
- Connaître et appliquer la réglementation de la signalisation temporaire pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation.
- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition
- Assurer la maintenance courante de l'outillage
- Connaître les techniques de fonctionnement des différents types d'outillages et matériels
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux

- Connaître et appliquer les règles de prévention et de sécurité.
- Appliquer les règles d'hygiène et de propreté.
- Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents
- Détecter les dysfonctionnements du matériel
- Ranger les objets déplacés après intervention
- Rendre compte à sa hiérarchie de son activité.

Contrainte particulière liée au poste :

- Port de vêtements professionnels, manipulation de produits dangereux

Savoir-être :

- Motivé
- Esprit méthodique et rigoureux
- Disponible
- Capacité de restitution et de communication
- Esprit collaboratif
- Réservé
- Comportement exemplaire

Veuillez adresser votre candidature (Réception des candidatures jusqu'au 15/09/2019)

(lettre de motivation manuscrite + C.V. + photo) à :

Monsieur le Président de la Communauté des Communes Giennoises
3, chemin de Montfort – B.P. 50114
45503 GIEN CEDEX

(**Renseignements** : M. MILLET Mickaël – Responsable du service Bâtiment
Tél. :02.38.29.80.00)